

Département du CALVADOS
Arrondissement de CAEN
Canton CAEN 1
Commune de Verson (14790)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION 25/06/2024	L'an deux mil vingt quatre Le 1 ^{er} juillet à 19h30
DATE D'AFFICHAGE 25/06/2024	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.
DATE DE PUBLICATION 12 JUL. 2024	<u>Étaient présents</u> : Mme Donatin, Maire. Mmes Brioul, Delbecque, Perrier, MM. Deau, Gué, Joubin, Le Bourgeois, Adjointes.
NOMBRE DE MEMBRES	Mmes Le Déroff, Letourneur, Roux, Vandercamère-Desmorteux, MM. Bouchard, Courteille, Deloget, Fouchet, Péru, Pignorel, Simon, Conseillers.
EN EXERCICE : 27	<u>Absents excusés</u> :
PRÉSENTS : 19	Mme Lanfranc De Panthou a donné pouvoir à Mme Brioul Mme Héroult a donné pouvoir à M. Le Bourgeois
VOTANTS : 25	M. Monsimier a donné pouvoir à Mme Donatin M. Stoffel a donné pouvoir à Mme Perrier M. Le Rétif a donné pouvoir à Mme Roux M. Grelier a donné pouvoir à Mme Letourneur Mmes Grenèche, Mme Quesnel
	<u>Secrétaire de séance</u> : M. Courteille

OBJET : TARIFS DES LOCATIONS DE SALLES

Monsieur Deloget, conseiller délégué à la vie associative, propose au conseil municipal d'actualiser les tarifs des locations de salles communales au regard de l'inflation sur les services (+3%) et les coûts de l'énergie (+3,8%), selon les chiffres de l'INSEE au 15 mai 2024, soit une augmentation globale de +3%.

Les tarifs proposés s'appliquant à compter du 1^{er} juillet 2024 sont les suivants :

		PROPOSITION DE TARIF Au 1er juillet 2024	
SALLE DES TROIS ORMES		Caution salle : 1 000 €	
location sans vaisselle		location	arrhes
VERSONNAIS (week-end)	1ère location	581 €	170 €
	2nd location	741 €	170 €
Associations Verson (week-end) ²	1ère	128 €	128 €
	suivante	317 €	128 €
Personnel municipal (week-end) ¹		581 €	170 €
Non Versonnais (week-end) (associations, particuliers, entr,...)		1 074 €	250 €
Location en semaine (1 jour)		726 €	250 €
Entreprise Verson (en semaine)	1ère	581 €	170 €
	2ème	455 €	170 €
Location équipements numériques en option (prix et caution par équipement)		50 €	Caution 1500 euros
Pénalité pour ménage non fait (coût par zone) (cuisine- bar, sanitaires, salle, scène et loges, vestiaires...)		100 €	
SALLE DES ANCIENS COMBATTANTS		Caution : 500 €	
location sans vaisselle		location	arrhes
VERSONNAIS (week-end)	1ère location	352 €	120 €
	2nd location	439 €	120 €
Associations Verson (week-end) ²		85 €	85 €
Personnel municipal (week-end)		352 €	120 €
Non Versonnais (week-end)		521 €	160 €
Location en semaine (1 jour)	1er jour	146 €	146 €
	suivants et/ou 1/2 journée	73 €	73 €
Vin d'honneur (samedi)		206 €	110 €
Pénalité pour ménage non fait		100 €	

1 : tarif "associations Verson" si mariage, PACS du personnel versonnais (130€)

2 : location avec vaisselle (couvert de base) pour les associations versonnaises ; 1 week-end gratuit par an (hors repas)

LES ATELIERS DE L'ODON		TARIF LOCATION au 1er juillet 2024	
Salle Multi-activités (80 personnes- repas)		Caution : 1 000 €	
location sans vaisselle		location	arrhes
VERSONNAIS (week-end)	1ère location	467 €	170 €
	2nd location	590 €	170 €
VERSONNAIS (en semaine)	1 jour	203 €	170 €
	inhumation 1/2 journée	102 €	102 €
Associations Verson (week-end)	1ère	106 €	106 €
	suivante	255 €	106 €
Personnel municipal (week-end)		467 €	170 €
Non Versonnais (particulier, entrep, collectivité,...) week-end		797 €	250 €
1 jour en semaine		467 €	250 €
Entreprise Verson (en semaine)	1ère location	467 €	170 €
	suivantes	363 €	170 €
Pénalité pour ménage non fait (coût par zone) (cuisine- bar, entree, sanitaires, salle, scène et loges, vestiaires...)		100 €	
Salle de Convivialité (40 personnes sans repas)		Caution : 300 €	
location sans vaisselle		location	arrhes
VERSONNAIS (entrep. / privé) : pot, réunion,...	1 jour	102 €	102 €
	1/2 journée (ex : inhumation)	57 €	57 €
Non Versonnais : entrep. / asso. / collectivité ...	1 jour	174 €	99 €
	1/2 journée	97 €	99 €
Pénalité pour ménage non fait		100 €	

Vus les articles L2122-21 et L2144-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la présentation des tarifs ainsi faite,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'adopter les tarifs revalorisés des locations de la salle des Trois Ormes, la salle des Anciens combattants et des salles aux Ateliers de l'Odon tels que présentés ci-dessus à compter du 1^{er} juillet 2024,
- D'autoriser Madame la Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

La Maire,



Nathalie DONATIN

Accusé de réception en préfecture
014-211407382-20240701-43-07-2024-DE
Date de télétransmission : 12/07/2024
Date de réception préfecture : 12/07/2024